



### Région des Savanes

## Les députés accordent six mois supplémentaires pour l'Etat d'urgence sécuritaire

Les députés togolais ont entamé hier la deuxième session ordinaire de l'année 2022. Et il faut affirmer que la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan et ses collègues n'ont pas perdu de temps pour s'attaquer aux défis de l'heure. La représentation ...



PAGE 3

### ECONOMIE



#### Agriculture

### Ces cultures d'exportation qui enregistrent une hausse de la production

Au Togo, certaines cultures d'exportation ont enregistré une augmentation de production en 2021, malgré un contexte marqué par la pandémie du coronavirus. En effet, en dépit d'une année compliquée pour les producteurs confrontés aux nouveaux diktats de la Covid-19 et aux changements climatiques, certaines ...

PAGE 5

### INCLUSION FINANCIERE



#### Echos des bénéficiaires des produits FNFI

### Comment changer une vie : histoire de Djialog Martine, pépiniériste à Cinkassé

On dit qu'on ne naît pas leader, mais qu'on le devient. Dans le cas de Djialog Martine, cela ne fait aucun doute. Originaire de la région de Kara, elle est ...

PAGE 2



### 3e réunion du GST-Mali à Lomé

## Professeur Robert Dussey : « l'agenda du Togo et des partenaires est l'agenda du Mali »

Le Groupe de soutien à la transition au Mali (GST-Mali) a tenu sa troisième réunion hier à Lomé en présence des trois parties prenantes que sont : l'Union africaine (UA), la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) et les Nations unies. Pendant la cérémonie d'ouverture de cette importante réunion, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey, a tenu à rassurer les Maliens.

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

#### Le Togo a produit 929 000 tonnes de maïs en 2021

Au Togo, en dépit des aléas climatiques et de la crise sanitaire, la campagne agricole 2021-2022 a enregistré de bons résultats en termes de céréales, notamment pour le maïs.

D'après les statistiques récemment publiées par la Bceao via son rapport annuel 2021, 929 000 tonnes ont été ainsi produites.

Ces chiffres sont en hausse de 4,5% par rapport à ceux de l'année 2020 (885 000 tonnes) et 2019 (912 000 tonnes). D'autres principales cultures vivrières ont aussi connu une augmentation au cours de la même campagne, notamment le riz paddy (165 000 tonnes), l'igname (960 000), le manioc (1 204 000), le haricot et le niébé (211 000).

Ces résultats sont obtenus grâce aux mesures prises par l'exécutif pour accroître la production, dont la subvention des intrants agricoles. L'année dernière, le prix de vente du sac de 50 kg de NPK 151515 et de l'Urée 46 % N, a été vendu à 18.000 FCFA.

Ce prix, en hausse par rapport à l'année 2020 (12.500 FCFA), reste néanmoins en deçà des tarifs pratiqués dans la sous-région, et qui oscillent notamment entre 19 et 25.000 FCFA selon la formule.

### ENVIRONNEMENT

#### Bassins rizicoles du Zio

### Résoudre les problèmes cruciaux d'eau

À une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Lomé la capitale togolaise, se dressent majestueusement et à perte de vue les bassins rizicoles de la commune du Zio 2 (Kovié, Mission Tové). N'importe quel visiteur a envie de faire une escale pour ...

PAGE 10

### Mois de l'annistie en Afrique

## Lomé offre son cadre pour la mobilisation contre les armes illégales

► Faire taire les armes pour un développement économique efficace



PAGE 11

	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Agriculture <b>Ces cultures d'exportation qui enregistrent une hausse de la production</b></p>  <p style="text-align: right;"><b>P 5</b></p>	<p>Bassins rizicoles du Zio <b>Résoudre les problèmes cruciaux d'eau</b></p>  <p style="text-align: right;"><b>P 10</b></p>	<p>Mois de l'amnistie en Afrique <b>Faire taire les armes pour un développement économique efficace</b></p>  <p style="text-align: right;"><b>P 11</b></p>
---	---	---	---

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Comment changer une vie : histoire de Djialog Martine, pépiniériste à Cinkassé

**On dit qu'on ne naît pas leader, mais qu'on le devient. Dans le cas de Djialog Martine, cela ne fait aucun doute. Originnaire de la région de Kara, elle est aujourd'hui pépiniériste à Cinkassé et propose des plants d'arbres fruitiers et de petits fruits à sa clientèle.**



*Djialog Martine*

Alors qu'elle n'était qu'une enfant, elle a dû abandonner l'école pour vendre des produits alimentaires dans un petit marché de Kara. C'est là qu'elle a passé la plus grande partie de son enfance et de sa jeunesse. Mais en 2015, elle a traversé une période difficile. Sans moyens financiers pour relancer son commerce,

sans travail ni espoir de s'en sortir, elle peinait à subvenir à ses besoins et à ceux de ses jeunes frères et sœurs. C'est alors qu'elle a pris la décision difficile de quitter Kara pour rejoindre un de ses parents à Cinkassé. « Cela n'a pas été facile », se souvient-elle. « J'étais amère et ne voyais aucun avenir pour moi. »

Comme elle était la deuxième d'une fratrie de 7 enfants, elle savait qu'il était attendu d'elle qu'elle contribue aux revenus du foyer. Alors, elle n'avait pas le choix. Arrivée à Cinkassé, elle est devenue Serveuse Bar en 2016. « Ce n'est pas un travail que j'aimais, mais ça me permettait au moins de survivre et avec les pourboires, je pouvais

envoyer un peu de sous à mes frères et sœurs », explique-t-elle. « Je gagnais environ 20 000 FCFA par mois, soit juste assez pour m'alimenter et contribuer aux dépenses de la famille. » C'est en étant serveuse Bar qu'elle rencontre son futur mari fin 2016. D'un commun accord avec son mari, elle crée un jardin et se lance dans la vente de plants d'arbres fruitiers.

Le moment décisif s'est produit lorsqu'elle est devenue bénéficiaire du Fonds National de la Finance Inclusive en 2018. « Au début, les choses étaient compliquées, mais j'étais déterminée à réussir », confie-t-elle. « Quand j'ai entendu parler du FNFI, j'étais galvanisée, j'y ai cru. J'ai dit à mon mari, c'est le moment de transformer ma vie. ». Elle a vu juste. Depuis qu'elle est devenue bénéficiaire FNFI, Martine a réussi à agrandir son jardin qu'elle gère désormais avec son mari. Ses pépinières sont appréciées, ce qui lui permet de réaliser des ventes records. Grâce à ses revenus, elle peut à nouveau régler les frais de scolarité de ses frères et sœurs et surtout nourrir sa

fillette de 2 ans.

De plus, elle est désormais estimée par les autres membres de la communauté. Récemment, elle a été choisie pour devenir trésorière d'une association de son quartier, expérience qu'elle n'aurait jamais imaginé vivre avant de connaître de FNFI.

Son mari est extrêmement fier d'elle. « Je suis heureux de voir à quel point elle et s'est transformée », se réjouit-il. « On arrive à peine à croire qu'il s'agit de la même femme que celle que j'ai rencontrée il y a un 6 ans. »

Djialog Martine a surtout défini son propre cheminement vers la concrétisation d'une vision ainsi que des objectifs. Elle s'efforce désormais de développer son activité et d'accroître ses revenus. Elle veut notamment acheter une terre ayant une superficie plus grande que celle qu'elle exploite actuellement. Elle veut aussi avoir un forage pour être autonome en eau. « Je sais qu'avec le FNFI je vais relever tous ces défis », conclue-t-elle.

**Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel**



**fnfi**  
Fonds National de  
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari  
Responsable web:  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba  
Edodji Nadia  
Attipoe Edem Kodjo  
Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla  
Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## 3e réunion du GST-Mali à Lomé

## Professeur Robert Dussey : « l'agenda du Togo et des partenaires est l'agenda du Mali »

**Le Groupe de soutien à la transition au Mali (GST-Mali) a tenu sa troisième réunion hier à Lomé en présence des trois parties prenantes que sont : l'Union africaine (UA), la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) et les Nations unies. Pendant la cérémonie d'ouverture de cette importante réunion, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey, a tenu à rassurer les Maliens.**

Le chef de la diplomatie togolaise tentait ainsi de mettre à l'aise son homologue Abdoulaye Diop, ministre maliens des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, qui quelques minutes auparavant, dans son discours, faisait des mises au point vis-à-vis de ceux qui, selon lui, refusent de tenir compte des aspirations des Maliens.

Il s'agit d'un certain nombre de principes clés qui, selon le ministre Diop, guident l'action publique de son pays conformément à la vision du président de la transition, le colonel Assimi Goïta. Ces principes sont : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et les choix de partenaires opérés par le Mali, la défense des intérêts vitaux du peuple malien dans l'ensemble des décisions qui

sont prises.

« Le Mali reste ouvert à ses voisins, au monde, aux partenaires et à tous les partenariats. Le Mali réaffirme son engagement au profit de tous les mécanismes dans lesquels le leadership africain est affirmé. Personne n'aime le Mali mieux que les Maliens. Personne ne connaît les problèmes maliens mieux que les Maliens. Personne n'a une meilleure solution aux problèmes du Mali, mieux que les Maliens. Les Maliens ne sont pas arrogants, mais ceux qui viennent nous aider doivent prendre le temps de discuter avec nous, de nous comprendre, et d'identifier la meilleure manière de contribuer à trouver une solution. Tout ce qui se fera au Mali doit se faire avec les Maliens, en accord avec les Maliens et avec la contribution des Maliens. Le Mali nouveau n'acceptera pas qu'on puisse

lui imposer des agendas, des dictats », a martelé Abdoulaye Diop.

« L'engagement du Togo pour la paix et la sécurité internationale repose sur la vision du président Faure Gnassingbé, de son gouvernement et du peuple togolais, qui est toujours tournée vers la recherche

agenda, ni aucune autre priorité. L'agenda du Togo et des partenaires présents ici, est l'agenda du Mali. La communauté internationale devra porter un soutien constructif à la transition politique », a déclaré le professeur Robert Dussey.

Selon El-Ghassim Wane, représentant spécial du

faveur du Mali et mobiliser les moyens nécessaires pour la réussite de la transition ; ainsi que la restauration de l'ordre constitutionnel d'ici mars 2024 ». « La dynamique actuelle est porteuse, mais elle a besoin d'être confortée », a-t-il ajouté. Tous les intervenants et participants ont souhaité qu'il y ait des



Photo de famille des officiels

de solutions pacifiques à tous les défis sécuritaires, environnementaux et sociaux que connaissent notre région et notre continent. Soyez rassuré cher ministre Diop que nous n'avons aucun

secrétaire général pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Munusma), cette deuxième réunion permettra de « marquer la solidarité en

échanges francs et fructueux en faveur de la stabilité du Mali, du bien-être du peuple malien, nécessaire pour la paix et la sécurité dans toute la sous-région.

**Edem Dadzie**

### Région des Savanes

## Les députés accordent six mois supplémentaires pour l'Etat d'urgence sécuritaire

**Les députés togolais ont entamé hier la deuxième session ordinaire de l'année 2022. Et il faut affirmer que la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan et ses collègues n'ont pas perdu de temps pour s'attaquer aux défis de l'heure. La représentation nationale vient de proroger l'Etat d'urgence sécuritaire de six mois dans la région des Savanes. La situation y est toujours très sensible.**

Le gouvernement a sollicité et obtenu de l'Assemblée nationale une prorogation de l'état d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes pour une durée de 6 mois supplémentaires. Ceci conformément aux dispositions de la Constitution togolaise. En effet, la Constitution autorise le chef de l'Etat à décréter l'Etat d'urgence ; mais dès que sa durée excède trois mois, il revient à l'Assemblée nationale de se prononcer. Pour mémoire, l'Etat d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes avait été déclaré le 13 juin 2022. Son échéance de trois mois est donc fixée au 12 septembre à minuit. Il

était donc nécessaire que les élus du peuple se prononcent sur sa prorogation. C'est désormais chose faite. Notre pays fait face, comme l'ensemble de notre sous-région, à une accentuation de la menace des groupes armés terroristes. Les attaques meurtrières et lâches se sont multipliées ces dernières années. L'Etat d'urgence sécuritaire a pour objectif de permettre aux autorités, notamment administratives, d'agir en prévention pour protéger les populations. Ils ont à leur disposition des moyens qui vont au-delà des pouvoirs classiques mais qui restent encadrés par les lois et règlements en vigueur

dans notre pays.

Le gouvernement est conscient que la réussite de la riposte contre les groupes armés terroristes passe par la collaboration avec les populations. C'est pour cela que les premiers mois de l'Etat d'urgence sécuritaire ont été mis à profit pour sensibiliser les populations et les mobiliser pour qu'elles adaptent leurs habitudes à la situation nouvelle ainsi créée par le décret.

Force est de constater que les populations de la région ont fait preuve d'un courage et d'un patriotisme extraordinaire face aux attaques. Par ailleurs, elles se sont montrées déterminées à respecter les consignes données par les autorités administratives et militaires, facilitant ainsi les missions nécessaires à la sécurisation. Dans le discours prononcé au nom du gouvernement, le ministre de la Sécurité et de

la Protection civile, le général de brigade Damehame Yark, n'a pas manqué de féliciter ces populations et de les encourager à maintenir leur attitude de franche collaboration avec les Forces de défenses et de sécurité (FDS). Dans le même discours, le ministre de la Sécurité est revenu sur les actions prévues dans le Plan d'urgence pour le renforcement de la résilience des populations de la région des Savanes. Il a présenté l'esprit de ce plan d'urgence qui est simple : "renforcer l'accès aux services sociaux de base afin de réduire leur vulnérabilité face aux chocs". Ce plan est l'autre volet de la réponse apportée par le gouvernement sous le très haut leadership du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé. En effet, dans la vision du chef de l'Etat, la réponse ne saurait être uniquement sécuritaire, elle doit aussi comporter

un fort volet social. Les parlementaires, sensibles aux arguments présentés, ont accordé au gouvernement la prorogation de l'Etat d'urgence sécuritaire pour une durée de six mois.

Ces six mois permettront une poursuite des actions de terrain et de l'évaluation de l'impact des mesures envisageables. Ces décisions pourront être ajustées si nécessaire dans la mesure où la session parlementaire se poursuit pendant au moins six mois. Le gouvernement a exprimé sa satisfaction et a remercié les députés pour leur mobilisation. Il a rappelé que face à cet ennemi, les institutions seront debout pour donner aux FDS tous les moyens juridiques et matériels pour défendre l'intégrité de notre territoire conformément à la vision du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

**TM**

## PREPARONS L'AVENIR DE NOS ENFANTS

\* Offre soumise à conditions



oxy Conseil

# - prêt Scolaire

DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2022

TAUX

0%



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



## Agriculture

## Ces cultures d'exportation qui enregistrent une hausse de la production

**Au Togo, certaines cultures d'exportation ont enregistré une augmentation de production en 2021, malgré un contexte marqué par la pandémie du coronavirus. En effet, en dépit d'une année compliquée pour les producteurs confrontés aux nouveaux diktats de la Covid-19 et aux changements climatiques, certaines cultures se sont démarquées.**



Café-cacao

C'est le cas du café, du cacao et des arachides. Selon le rapport annuel

2021 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), la

production de ces trois cultures est en hausse par rapport aux années

précédentes. Et ce malgré une baisse constatée au niveau communautaire.

"Les récoltes au titre de la campagne agricole 2021/2022 ont accusé une baisse dans la plupart des Etats membres de l'Union, en particulier dans les pays du sahel", indique l'institution qui ajoute que "les récoltes des produits d'exportation, excepté le café et l'arachide, se sont inscrites en hausse, au cours de la campagne agricole 2021/2022, par rapport à la campagne précédente". Mais le Togo fait la différence dans la région par rapport à ces

deux derniers produits.

La production du café est ressortie à 23 106 tonnes, contre 22 006 en 2020. Même constat pour l'arachide qui a enregistré une production d'exportation de 44 367 tonnes en 2021, contre 43 407 en 2020.

Quant au cacao, les récoltes ont atteint 15 782 tonnes en 2021, contre 15 030 en 2020. Par contre le coton graine connaît une baisse de 50 463 tonnes en 2021 par rapport à l'année précédente (68 163 tonnes).

**Félix Tagba**

# Pack BUSINESS

## Pour grandir

**Offre BUSINESS**

**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP

[www.boa.togo.com](http://www.boa.togo.com)

STOP COVID-19

## Togo

# Secrets d'une unité nationale

**A une époque où l'individualisme nous fait parfois oublier l'existence des autres, les notions de civisme et de patriotisme peuvent sembler désuètes, voire archaïques. Pourtant, selon un proverbe bien connu au Togo, « l'amour est une clé d'or qui ouvre toutes les portes ». Des portes de la collaboration, de l'entraide et des relations harmonieuses, pour la paix. En ces moments où le Togo fait face aux défis sanitaires, et socioéconomiques et éducatifs, ces valeurs sont des valeurs à redorer.**

Le patriotisme s'entend comme un sentiment d'appartenance, d'attachement à son pays. Sa persistance est généralement attribuée à sa fonction de maintien de la cohésion du groupe national au service de l'État, dans la mesure où il favorise le respect des obligations civiques dans la société. De même qu'un citoyen respecte les conventions établies par la société dans laquelle il vit, le civisme en milieu de travail ou d'études se réfère à l'adoption de comportements normés visant le bien-être de la communauté. Le civisme et le patriotisme, une affaire de tous !

Concrètement, il suffit de poser quelques actes tout simples et de faire un peu attention à la façon dont on s'adresse aux gens : saluer les collègues, utiliser les formules de politesse de base (par exemple, pardon, s'il te plaît, merci), utiliser des mots et un ton respectueux dans ses communications, qu'elles soient orales ou écrites.

Il est également important de choisir le moment et le lieu opportuns lors de la communication de certains messages, respecter certains principes simples pour faciliter le travail d'équipe, remplir ses obligations et respecter ses engagements envers les autres, éviter le commérage et la propagation de rumeurs, débattre des idées, ne pas tenter de dénigrer les personnes qui les expriment.

Ces quelques remarques peuvent sembler banales. Pourtant, un sourire, un « félicitations ! » ou un « je suis vraiment désolé » peuvent faire une grande différence. Dans un contexte stressant (retard, délais serrés, etc.) ou lors d'une discussion animée, il est facile d'abandonner temporairement ses bonnes habitudes et de se laisser emporter. Dans de telles circonstances, observer les réactions des gens et mesurer l'impact que nos paroles ou nos gestes peuvent avoir sur autrui, n'est pas toujours évident.

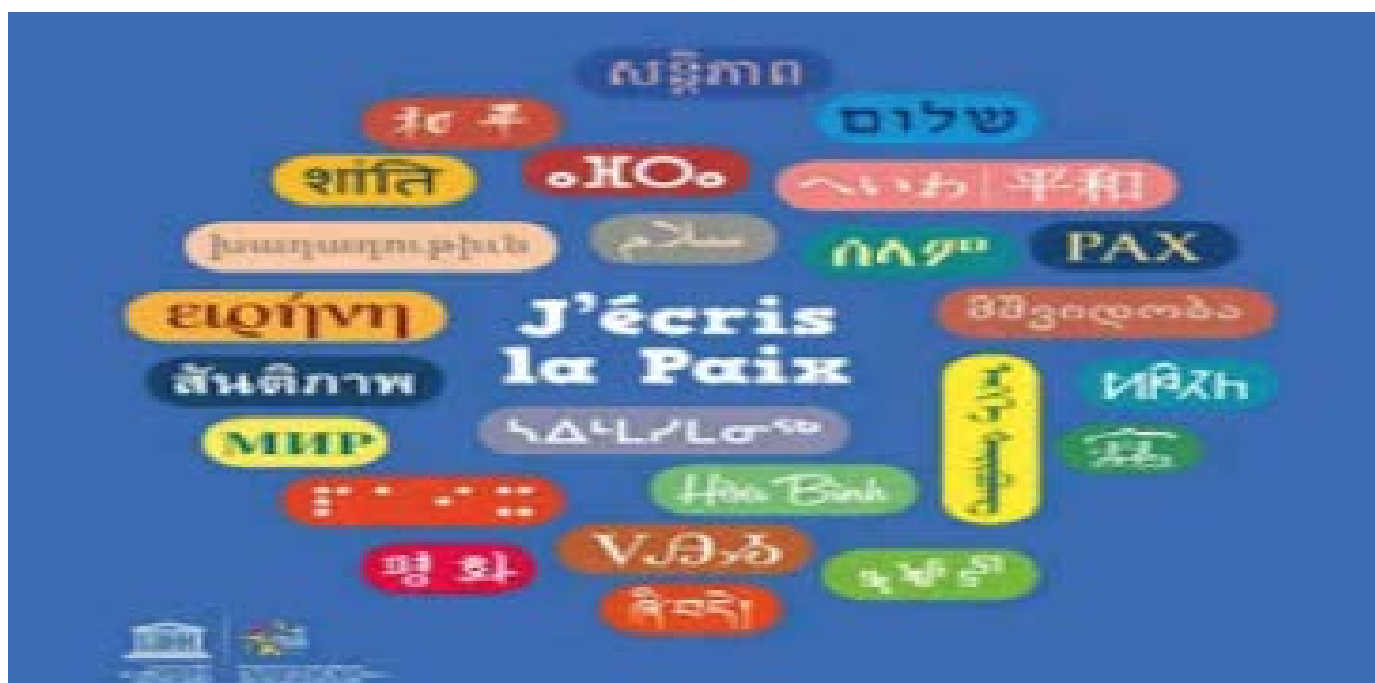
## Cinq grands secrets du civisme

Il y a cinq grandes catégories

: faciliter les rapports sociaux en permettant à ceux qui en usent d'avoir des échanges respectueux et équilibrés ; faire la démonstration de son éducation et de son savoir-vivre. La politesse se traduit tous les jours par l'utilisation de certains termes comme bonjour, bonsoir, salut, au revoir, bienvenue, désolé, excuse/excusez, s'il te plaît /s'il vous plaît, ou merci, et par des attitudes spécifiques : sourire à qui vous parlez, adapter sa

interlocuteur comment nous le considérons.

Le respect d'autrui : nous respectons l'autre parce que nous reconnaissons qu'il est un autre nous-même ; nous le considérons comme un égal, en dépit du fait qu'il ne soit pas nous (ou peut-être, précisément, parce qu'il n'est pas nous). Le respect d'autrui se base donc, en premier lieu, sur l'acceptation d'un principe d'égalité entre les hommes.



### Ecrivons la paix avec un esprit patriotique

de comportements ou habiletés référant au civisme : la politesse, le respect d'autrui, la courtoisie, le savoir-vivre et la collaboration.

tenue aux circonstances. Elle permet également de situer socialement les individus les uns par rapport aux autres : on ne parle pas de la même manière

Nous savons également que l'autre a les mêmes droits que nous, et également les mêmes devoirs. Respecter autrui, c'est aussi lui accorder le statut de « personne », au sens où la notion de « personne » est à la fois de nature juridique et morale : sujet de droit, la « personne » est également considérée comme douée de conscience et de raison. Libre et responsable, elle est capable de se reconnaître comme l'acteur et le sujet de ses actes et de ses décisions. Dans ce cadre, le respect de la personne semble être universellement admis.

La courtoisie et savoir-vivre : non seulement rester courtois devient indispensable mais c'est un geste qui procure un bien-être et une satisfaction immenses. Par exemple, tenir la porte à quelqu'un plutôt que la lui lâcher sur la figure ; retenir l'ascenseur et attendre celui qui arrive au lieu de



La politesse : elle demeure un ensemble de règles acquises par l'éducation. Elle comporte une double finalité

à son conjoint / sa conjointe, à ses enfants ou à son patron. De cette manière, les mots que l'on emploie servent à dire à notre

presser en vitesse le bouton afin d'éviter sa compagnie : des attitudes simples, aimables et bienveillantes qui permettent au savoir-vivre de reprendre ses droits et de se répandre comme une épidémie dont on ne voudrait plus guérir. Car si vous êtes courtois, vous avez même des chances qu'on le soit avec vous ! Développer son savoir-vivre n'est pas si compliqué que cela. Avec ce dossier, mettez à profit nos conseils pour développer votre sens de la courtoisie et du savoir-vivre.

La collaboration : dans son sens commun, la collaboration est un processus par lequel deux ou plusieurs personnes ou organisations s'associent pour effectuer un travail intellectuel suivant des objectifs communs. Des méthodes structurées de collaboration encouragent l'introspection de comportements et communication. Ces méthodes ont pour objectif spécifique l'augmentation du taux de réussite des équipes quand elles se livrent à la résolution de problèmes en collaboration. Des schémas, rubriques et graphiques sont utiles afin de documenter objectivement les traits de personnalité afin d'améliorer les résultats des projets actuels et à venir.

## Le patriotisme au cœur de l'unité nationale

Le patriotisme est-il autant source de tensions que force d'unité. Il se modèle en fonction du rapport que les individus ont construit au fil du temps avec la communauté. Les anthropologues soulignent l'importance de l'héritage historique dans la façon de se dire patriote. La place du religieux ne devrait pas non plus être sous-estimée, même si la religion occupe une place très variable en fonction des contextes nationaux: l'Église est une alliée historique de la patrie, où elle est un ferment de cohésion nationale. Les valeurs patriotiques peuvent apparaître ou se développer dans des contextes divers: au moment d'une crise, lors du retour des corps de soldats tués au combat ou comme réponse à une crise politique, économique et sociale. Elles peuvent également contribuer à la reconstruction « par le bas » de solidarités mises à mal par des réformes

néolibérales, tant il est vrai que les modalités d'attachement à la communauté dépendent de ces moments historiques. Autre élément de contextualité, le patriotisme peut s'imposer de différentes façons dans les discours étatiques et dans les pratiques selon la composante

pour considérer que le patriotisme, contrairement au nationalisme, est un sentiment avant tout, et qu'il est né bien avant la formation de l'État.

Le premier Programme d'éducation patriotique lancé

Vivre ensemble en paix, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie. Après la seconde guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies a été créée avec des objectifs et des principes qui visent surtout à préserver les générations futures du fléau de la guerre. L'un de ces objectifs est de parvenir à une coopération internationale pour résoudre les problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire et promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. C'est dans cet esprit que de nombreuses autres résolutions ont été adoptées au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Culture de paix », telles que: la résolution 52/15 du 20 novembre 1997, dans laquelle elle a proclamé l'an 2000 Année internationale de la culture de la paix; la résolution 53/25 du 10 novembre 1998, dans laquelle elle a proclamé la période 2001-2010 Décennie internationale de la promotion d'une culture



multiculturelle, ou non, du pays.

## Patriotisme et nationalisme

En fonction de ces différents

au début des années 2000 distinguait bien, dans le prolongement, le « patriotisme sain » pensé comme compatible avec « l'internationalisme » et le « nationalisme » formulé en termes d'agressivité envers les



Ensemble pour un Togo meilleur

contextes, la distinction entre patriotisme et nationalisme peut être plus ou moins aisée. Il est des moments et des lieux où les frontières entre nationalisme et patriotisme sont faciles à repérer ; d'autres où celles-ci sont moins visibles. Les analystes, qui travaillent généralement sur des contextes démocratiques, s'accordent

autres nations. Mais c'est peut-être dans le rapport au politique que la différenciation entre patriotisme et nationalisme est la plus intéressante à étudier et à approfondir.

## Unis dans la différence et dans la diversité

de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde; la résolution 71/252 du 23 décembre 2016, sur la Suite donnée à la Déclaration et au programme d'action en faveur d'une culture de paix.

Attipoe Edem Kodjo

## Un récit très drôle

... l'autre Fable nous racontait que la musaraigne est une grosse paresseuse qui ne participait jamais aux travaux communautaires du village et même lors des funérailles personne ne la voyait. Un jour vint son tour où il a perdu son Papa. Par unanimité, tout le village l'ont boycotté. Le cadavre longtemps resté au lit commence par se décomposer. La pauvre musaraigne désespérée, toute seule portait le corps de son papa pour aller l'enterrer. D'où vient son odeur ...

## Pensées du jour

L'horloge nous permet de prédire le temps et le temps nous permet de contrôler nos actes. Réfléchi mille fois avant de poser un acte pour ne pas le regretter plus tard car le corriger tu peux mais le temps perdu ne reviendra jamais.

l'ennemi premier de l'homme c'est l'âge, prenons des décisions solides dès que nous sommes encore jeune.

## Insolite



Légendez la photo ci-dessus

## Pensée du jour

Tu as tellement de choses à réaliser avant de t'en aller. Il n'y a pas du temps à répondre aux critiques inconscientes, aux opinions malsaines, à des jugements malveillants, et aux préjugés infondés. Tu as tout un avenir devant toi, ne t'arrête pas à répondre aux paroles inutiles et infectes. Que rien de ce que les autres diront de si négatif ne t'arrête. Une seconde suffit de mourir, une seconde suffit de réussir, une seconde suffit de tout détruire alors ne perde pas une seconde sur le chemin... ce n'est pas en criant sur tous les toits que le chemin est long que tu vas pouvoir le parcourir sans difficultés. Long, long, long n'est pas le chemin que tu vas parcourir. Silencieuses sont les batailles de la vie alors ferme ta bouche et concentre-toi sur tes responsabilités.

## Blague

J'ai dragué une apprentie couturière hier dans les rues et ce matin, elle m'envoie un message en disant qu'elle a gâté un pagne Bazin de 50 mille francs d'une cliente.

J'aimerais savoir si je dois rester célibataire jusqu'à l'arrivée de Jésus Christ?

## Débat

Un enfant voleur est emprisonné. On demande à son père 8000\$ pour sa libération. Le père a vendu toutes ses vaches pour payer cet argent. En route il dit à son enfant: Que je ne te voie plus jamais voler, sinon je te brûle les mains. Regarde, à cause de toi nous sommes redevenus pauvres. Le petit répond en souriant: Ne pleure pas, papa. L'argent que tu as payé, le voici. Je l'ai volé dans le tiroir au bureau avant de sortir.

## QUESTIONS:

Si vous étiez le père de cet enfant Que pouvez-vous faire ?

1. Le Punir ?
2. Lui interdire ?
3. L'encourager ?
4. Retourner l'argent ?

## Pensée du jour

C'est dur de voir des personnes que tu connais devenir des gens que tu connaissais, de voir quelqu'un passer à côté de toi sans te parler sachant qu'il a été d'une grande partie de ta vie et que maintenant, tu as de la peine à le regarder. C'est dur de voir à quel point les gens peuvent changer d'un seul coup, alors entretenons bien nos relations avec les autres pour que le monde garde son vrai visage car les relations sauvent toujours.

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

## BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

## LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

## ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

## MANNEQUINAT &amp; HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

## SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

## AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com

## Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

## FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC.

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

## AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

## COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

## SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

## OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

## MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72


GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60


GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70





**SIGNIFICATION DE L'ORDONNANCE  
D'INJONCTION DE PAYER N°1153/2022 du 02/08/2022  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LOMÉ**



L'an deux mil vingt-deux (2022)  
Et le Lundi (05) Septembre à 11 heures 46 minutes  
A la requête de Monsieur **BIDASSA Boyodé**, Chef personnel de la SO.TO.CO.G, à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé, Tel : 90 25 25 89 ;

Nous, M. Emmanuel T. NIKOTARATOLA, Huissier de Justice près le Cour d'Appel et le Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Lomé, demeurant et domicilié en ladite ville d'Agbodrafo, 50m au Nord de Zai "LIBERAN" sur la rue longant les rails, signifié

Avons signifié et en tête des présentes laissé copie à :

**La société ZIL TELECOM TOGO** : basée à Lomé, prise en la personne de son représentant légal, demeurant et domicilié à Lomé, en ses bureaux, où étant et parlant à :

*La personne de Monsieur le Directeur de Publication du Journal TOGOMATIN qui a reçu copie du présent acte, pour insertion et publication dans son journal conformément aux dispositions de l'ordonnance N°3021/2022 du 01/09/2022 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal de Première Instance de Lomé, rendue sur la base des dispositions de l'article 58 du Code togolais de Procédure Civile.*

De l'ordonnance d'injonction de payer N°153/2022, rendue à bas de requête le **02/08/2022** par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lomé, lui enjoignant de payer à Monsieur **BIDASSA Boyodé**, demeurant et domicilié à Lomé, les sommes ci-après :

- Montant en principal : ..... 1 800 000 F CFA
- Frais de poursuite (15%) : ..... 270 000 F CFA
- T.V.A sur frais de poursuite : (18%) : ..... 48 600 F CFA
- Frais de dépôt et timbre : ..... 4 000 F CFA
- Coût de signification de l'OIP : ..... 30 000 F CFA

**Soit au total la somme de : ..... 2 152 600 F CFA**

Agissant à même requête, demeure et domicile que dessus, nous Huissier susdits et soussignés avons avisé la société **ZIL TELECOM TOGO**, prise en la personne de son représentant légal, demeurant et domicilié à Lomé, étant et parlant comme ci-dessus, de son droit de former opposition à la présente ordonnance, si elle entend faire valoir des moyens de défense, dans le délai de 15 jours à partir de la date de la présente signification, dans les formes prévues aux articles 9, 10, 11 de l'Acte uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et Voies d'Exécution de l'OHADA du 10 Avril 1998, dont les dispositions sont reproduites ci-dessous.

Ladite opposition ayant pour objet de saisir la juridiction compétente de la demande initiale du créancier et de l'ensemble du litige.

①



**REQUETE AUX FINS D'ORDONNANCE  
D'INJONCTION DE PAYER**



**A  
MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE LOMÉ**

Je soussigné, Monsieur **BIDASSA Boyodé**, Chef personnel de la SO.TO.CO.G, à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé, Tel : 90 25 25 89 ;

**AI L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER, MONSIEUR LE PRESIDENT :**

Je suis créancier de la **société ZIL TELECOM-TOGO**, Société Anonyme spécialisée dans les télécommunications, de la somme de 1 800 000 F CFA résultant de loyers impayés dus par ladite société suite à la location par elle de ma maison (voir contrat de location) ;

Ladite société ayant fermé ses portes et le personnel disparu, et ne payant pas de loyers, j'ai sollicité et obtenu de Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Lomé, une ordonnance d'ouverture de porte N° 3079/2020 du 17/11/2020, qui a été exécutée le 24/11/2020 (voir les documents y affairant) ;

N'ayant pas de titre exécutoire contre la société débitrice pour procéder au recouvrement des loyers qui me sont dus par celle-ci (1 800 000 F CFA), j'entends recourir à la procédure simplifiée de recouvrement instituée par l'Acte Uniforme Portant Organisation des procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution, pour avoir paiement de ma créance.

C'est pourquoi, vu les dispositions des articles 1, 2, 3 et 4 de l'Acte Uniforme de l'OHADA susvisé, je sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir rendre une ordonnance aux fins d'enjoindre à la société **ZIL TELECOM-TOGO**, de me payer la somme de **un million huit cent mille Francs CFA (1 800 000 F CFA)**, ceci sans préjudice de tous autres droits, dus et actions.

*PI : - Copie du contrat de location  
- Copie de l'ordonnance portant autorisation d'ouverture de porte N° 3079/2020 du 17/11/2020  
- Copie du PV d'ouverture de porte*

Fait à Lomé, le 28/07/2022

**L'EXPOSANT,**  
*Bidassa Boyodé*



③

L'avertissant qu'elle peut prendre connaissance, au greffe du Tribunal de Commerce de Lomé dont le Président a rendu l'ordonnance d'injonction de payer, des documents produits par le créancier à l'appui de sa requête, et qu'à défaut d'opposition dans le délai sus indiqué, elle ne pourra plus exercer aucun recours et pourra être contraint par toutes les voies de droit à payer les sommes à eux réclamées.

**LA PRESENTE SIGNIFICATION EST FAITE A TOUTES FINS UTILES QUE DE DROIT**

**TEXTES DES ARTICLES 9, 10 ET 11 DE L'ACTE UNIFORME PORTANT ORGANISATION DES PROCEDURES SIMPLIFIEES DE RECOURVEMENT ET DES VOIES D'EXECUTION DE L'OHADA DU 10 AVRIL 1998 :**

**ARTICLE 9**  
Le recours ordinaire contre la décision d'injonction de payer est l'opposition. Celle-ci est portée devant la juridiction compétente dont le président a rendu la décision d'injonction de payer.  
L'opposition est formée par acte extrajudiciaire.

**ARTICLE 10**  
L'opposition doit être formée dans les quinze jours qui suivent la signification de la décision portant injonction de payer. Le délai est augmenté, éventuellement, des délais de distance.  
Toutefois, si le débiteur n'a pas reçu personnellement la signification de la décision portant injonction de payer, l'opposition est recevable jusqu'à l'expiration du délai de quinze jours suivant le premier acte signifié à personne ou, à défaut, suivant la première mesure d'exécution ayant pour effet de rendre indisponible en tout ou en partie les biens du débiteur.

**ARTICLE 11**  
L'opposant est tenu, à peine de déchéance, et dans le même acte que celui de l'opposition :  
- de signifier son recours à toutes les parties et au greffe de la juridiction ayant rendu la décision d'injonction de payer ;  
- de servir assignation à comparaitre devant la juridiction compétente à une date fixe qui ne saurait excéder le délai de trente jours à compter de l'opposition.

**SOUS TOUTES RESERVES,  
AUX FINS QU'ELLE N'EN IGNORE**

Nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copies tant de l'ordonnance N°153/2022 du 02/08/2022 ci-dessus visée que du présent exploit dont le coût est de : **30 000 F CFA**.

**L'HUISSIER**  


②

ORDONNANCE N° 153 / 2022

Entre : Amenyo Kudzo AKUATSE, Président du Tribunal de Commerce de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les pièces jointes ;

Vu les dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA du 10 Avril 1998 portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des voies d'Exécution, notamment en ses articles 1 ; 2 ; 3 ; 4 et 5 ;

- Attendu que la créance réclamée est certaine, liquide et exigible ;

Enjoignons la société **ZIL TELECOM-TOGO**, de payer à Monsieur **BIDASSA Boyodé** la somme de **un million huit cent mille Francs CFA (1 800 000 F CFA)**, ceci sans préjudice de tous autres droits, dus et actions.

Fait en notre Cabinet à Lomé, le 02.08.2022

**LE PRESIDENT DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE LOMÉ,**

  
**Amenyo Kudzo AKUATSE**

**SUVENT LES SIGNATURES  
POUR EXPLOIT CERTIFIE CONFORME  
LOME, LE 03.08.2022  
LE GREFFIER EN CHEF**

  
**Me Kosei AYATE**

Pour Copie Certifiée Conforme  
Me Emmanuel T. NIKOTARATOLA  
HUISSIER DE JUSTICE  
Lomé, le 02.08.2022

④

## Bassins rizicoles du Zio

## Résoudre les problèmes cruciaux d'eau

À une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Lomé la capitale togolaise, se dressent majestueusement et à perte de vue les bassins rizicoles de la commune du Zio 2 (Kovié, Mission Tové). N'importe quel visiteur a envie de faire une escale pour contempler cette beauté et humer l'odeur particulière du riz qui plane dans la nature. Toutes ces personnes sont loin d'imaginer les problèmes d'eau qui minent le secteur, avec des risques de conflits frontaux. Malheureusement, les armes blanches ne sont parfois pas loin.



Les périmètres aménagés

Cette zone produit du riz en quantité importante pour le pays. Un peu plus de 8 000 hectares sont emblavés pour une production d'environ 2 300 tonnes par an. Et comme on le sait, la riziculture exige la maîtrise de l'eau. « Dans notre activité de riziculteurs, l'accès à l'eau est notre défi le plus important », affirme Akoli Bernadette, productrice de riz.

« Pendant la petite saison des pluies et la saison sèche, nous souffrons de manque d'eau pour irriguer les champs de riz. Nous sommes parfois obligés d'utiliser des motopompes pour tirer l'eau du bassin », poursuit Akoli Bernadette. Le Sud-Togo où est située la commune du Zio 2 connaît deux saisons des pluies (une petite et une grande) et deux saisons sèches (une petite et une grande). Il faut toutefois faire remarquer qu'il y a d'importants bouleversements au niveau de ces saisons qui ne sont plus régulières. Ainsi, l'on se retrouve certaines années avec une seule saison des pluies qui parfois n'est même pas très pluvieuse. L'on ne doit donc pas s'étonner qu'il y ait des problèmes d'accès à l'eau.

Pour faire face aux difficultés, le Comité de gestion du périmètre (CGP) a établi un calendrier par rapport à l'irrigation des champs. Mais, il arrive que des producteurs ne respectent pas ce calendrier. Ils utilisent l'eau les jours où ils ne sont pas programmés. Certains érigent des barricades par endroits dans le canal pour détourner le flux d'eau vers leurs exploitations. Cela entraîne des conflits, et même... des coups de poings et de machettes.

remarquer Koudjagbo Kodjo Apéléte, producteur de riz et conseiller municipal à la commune du Zio 2.

« L'infrastructure se détériore. Par moments vous allez voir des canaux se désintégrer d'eux-mêmes. Cela entraîne des fûtes intenses d'eau. Si vous longez le périmètre, vous allez remarquer qu'à certains endroits, les canaux sont déformés et que l'eau s'échappe. Cela constitue des pertes pour le périmètre. Au fait, le périmètre date de très longtemps. Il a été construit autour des années 1975 par les Chinois », ajoute le représentant des producteurs de riz au sein du Conseil municipal. Le CGP a instauré le paiement d'une redevance sur l'utilisation de l'eau du bassin d'irrigation. Cette redevance s'élève à 15 000 FCFA l'hectare par an. L'on envisage d'augmenter cette redevance à 30 000 FCFA. Avec ce fonds, le CGP



Akoli Bernadette

un conflit communautaire pouvant occasionner des pertes en vies humaines. « Nous avons un sous-Comité qui gère l'eau. S'il y a un problème quelque part, c'est lui qui intervient », révèle Aoudou Aminou, secrétaire général du CGP.

## Vétusté des canaux et insuffisance des capacités du barrage

« Le barrage duquel est issue la canalisation était prévu pour une superficie d'environ 600 hectares. Actuellement avec le projet Partam (Projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles dans la zone de Mission Tové), cela va aller au-delà de 1000 hectares. Dans ces conditions, l'on ne peut pas éviter les problèmes liés à l'eau. Ainsi, l'eau devient rare à certaines périodes de l'année, surtout pendant la saison sèche », fait

essaie de réparer les parties du bassin qui connaissent des détériorations. Mais, cela ne suffit pas.

« Nous recommandons le curage du barrage à la source pour lui donner une plus grande capacité de rétention d'eau. Il faudrait aussi envisager la mise en place d'une police de l'eau qui veillera à l'utilisation rationnelle de la ressource. Le respect des consignes données par rapport à l'utilisation de l'eau aidera à résoudre ce problème. On peut aussi allonger certaines anciennes canalisations pour atteindre les lieux les plus reculés », préconise le conseiller municipal.

## Mettre l'eau au service de la paix et non la paix au service de l'eau

La diplomatie de l'eau est un concept qui peut servir dans des situations comme

celle de la commune du Zio 2. Mais que faire quand il y a des entraves à la diplomatie de l'eau ? « L'entrave à la diplomatie de l'eau se manifeste lorsqu'il y a des incompréhensions autour de l'utilisation de la ressource. La diplomatie de l'eau se définit comme étant tous les mécanismes, moyens mis en œuvre pour prévenir les conflits, les tensions qui ont pour cause directe ou

quantité dont l'on dispose et l'usage que l'on veut en faire, en concertation avec tous les acteurs », conseille le spécialiste.

« Quelle que soit la source d'eau, il y aura toujours des conflits. Ce qu'il faut faire, c'est de mettre l'eau au service de la paix, et non la paix au service de l'eau », recommande pour sa part le Dr Boubacar Barry, membre du secrétariat du 9e Forum



Un jeune identifie un ouvrage vétuste

indirecte le partage de l'eau. Quand le partage n'est pas équitable, que l'eau n'est pas utilisée à bon escient par tous les utilisateurs, qu'une seule entité accapare la ressource, qu'il n'y a pas de dialogue entre les différents acteurs, l'on assiste à des entraves à la diplomatie de l'eau », affirme Flamay Ahiafor, spécialiste WASH (eau, assainissement et hygiène) et GIRE (Gestion intégrée des ressources en eau).

Au niveau de la commune du Zio 2, l'eau est au centre de plusieurs activités dont l'agriculture, plus précisément la production rizicole etc... Donc, les tensions ne vont pas manquer. Ce sont des tensions d'accès entre divers usages. Par exemple, chaque usager va vouloir prioritairement satisfaire ses besoins. Il y a aussi des tensions entre éleveurs nomades et locaux qui passent à travers les champs et les agriculteurs.

« La solution est d'aller vers une Gestion intégrée des ressources en eau. Cela veut dire que tous les acteurs doivent se réunir autour de la ressource. L'eau doit être gérée simultanément avec toutes les autres ressources dont les terres. Ce sont des ressources qui sont intrinsèquement liées à travers le cycle de l'eau. Donc il faut aller à cette gestion écosystémique qui permet de redéfinir les ressources dont on dispose. Pour y parvenir, il faut faire un diagnostic de la ressource, savoir la

mondial de l'eau tenu à Dakar (Sénégal) en mars 2022. Autrement dit, c'est le désir de gérer la ressource au profit de tous qui doit générer la paix, et non le contraire.

## La lutte contre les changements climatiques est un autre combat pour l'eau

A l'instar d'autres communautés dans le monde, en Afrique et au Togo, la commune du Zio 2 souffre aussi des impacts des changements climatiques, notamment la rareté des pluies et donc des ressources en eau. « La rareté des pluies s'explique par les changements climatiques. La coupure anarchique des arbres qui bordent le fleuve Zio agit sur la pluviométrie. En effet, la canalisation puise sa source de là », reconnaît monsieur Koudjagbo. Les dispositions sont prises pour sensibiliser la population sur la nécessité de préserver le couvert forestier. En dehors de cela, l'on entreprend d'augmenter la couverture forestière par des campagnes de reboisement. C'est en préservant les ressources naturelles que l'on pourra envisager une réelle Gestion intégrée des ressources en eau.

**Edem Dadzie**  
Article rédigé dans le cadre des activités du Réseau des journalistes africains spécialisés sur le développement durable et le changement climatique, créé par l'association Africa

## Lomé offre son cadre pour la mobilisation contre les armes illégales

**Lundi dernier, il a été procédé au lancement du mois de l'amnistie en Afrique dans la capitale togolaise. Pour la première fois depuis 2017, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) organise la commémoration du Mois de l'amnistie hors de son siège à Addis-Abéba en Ethiopie. Et c'est Lomé, la capitale togolaise, qui est choisie cette année pour servir de cadre au lancement de la mobilisation contre la prolifération des armes illégales.**

Le fléau des armes illégales, leur prolifération et leur utilisation illicites dans diverses parties de l'Afrique, causent plusieurs morts, des souffrances immenses, le déplacement de populations, la détérioration des moyens de subsistance, la destruction des infrastructures et la perturbation des activités économiques. Toutes ces conséquences compromettent les efforts visant à réaliser l'objectif de créer une Afrique exempte de conflits, intégrée et prospère, telle qu'envisagée dans l'Agenda

2063 de l'Union africaine.

L'initiative vise à faire taire les armes sur le continent d'ici 2030. Ainsi, le CPS a déclaré le mois de septembre de chaque année, « Mois de l'amnistie en Afrique ». La cérémonie de cette nouvelle édition à Lomé a connu la participation des experts des 15 pays membres du CPS, qui sont : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Djibouti, la Gambie, le Ghana, le Maroc, la Namibie, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Tunisie, l'Ouganda et le Zimbabwe. Y ont également

pris part, les membres du corps diplomatique accrédités au Togo, les chefs traditionnels, les acteurs impliqués dans la lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic des armes légères et de petits calibres, les organes d'appui de l'UA ainsi que les représentants des différents partenaires.

« La célébration de cette année offre l'opportunité au continent africain de poursuivre ses efforts contre la prolifération des armes illicites. Je sollicite les médias et la société civile à utiliser

leurs plateformes pour éduquer les populations sur cette initiative », a déclaré l'ambassadeur Amma Adomaa Twum-Amaoh, présidente du CPS. « L'Afrique continue de faire face à d'importants conflits armés. Faisons taire les armes maintenant, pas en 2030... maintenant », a pour sa part exhorté l'ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité.

« La prolifération des armes légères et de petit calibre est le catalyseur de l'insécurité, du terrorisme et de la violation des droits de l'Homme sur le continent. Elles retardent le développement », a souligné Adedeji Ebo, haut représentant adjoint

des Nations unies. « La circulation des armes illicites est un handicap réel pour la paix et la sécurité sur notre continent. C'est pourquoi, la mise en place d'un mois de l'amnistie est une initiative louable. Elle a permis de faire des progrès notables dans la collecte des armes illicites dans différents pays. Malgré cela, plus de 40 millions d'armes illicites circulent toujours sur le continent et sont à l'origine de plus de 500 000 morts par an. Nous n'avons pas d'autres options que de redoubler d'efforts », a affirmé le professeur Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur.

**La rédaction**

### Mois de l'amnistie en Afrique

## Faire taire les armes pour un développement économique efficace

**Ouvert le 05 septembre dernier, le Mois de l'amnistie en Afrique (MAA) 2022 s'achève ce mercredi 7 septembre 2022 à Lomé. Inscrit dans le cadre de l'initiative « Faire taire les armes » du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), les membres dudit Conseil ont visité, hier 6 septembre, Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC). Le CPS reste convaincu que le maintien de la paix est un vecteur de développement économique.**



**Présidium de la visite à l'UNREC**

En séjour à Lomé pour l'édition 2022 du Mois de l'amnistie en Afrique (MAA), lancé officiellement par le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, les membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) se sont retrouvés au siège de l'UNREC. Il s'est agi d'une rencontre d'échange sur la nécessité de lutter contre la l'exploitation illégale des armes en Afrique, dont l'atteinte des objectifs est une plus-value pour l'économie et le développement du continent.

Selon, Willy Nyamitwe, ambassadeur du Burundi en Ethiopie et membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, la lutte en faveur du désarmement a un impact positif sur le

développement et l'économie de l'Afrique. « Il y a une relation de cause à effet entre le développement et la paix. Quand il y a pauvreté, les gens sont enclins à rentrer



**Willy Nyamitwe, membre du CPS**

dans des conflits violents, armés, etc. Mais quand il y a la paix, les gens s'attèlent aux travaux de développement. Faire taire les armes doit aller avec les initiatives de

développement de l'Afrique », a soutenu l'ambassadeur burundais.

L'initiative dénommée « Faire taire les armes », est projetée couvrir l'horizon 2030. Depuis 2017, le CPS de l'UA a déclaré le mois de septembre de chaque année « Mois de l'amnistie en Afrique » pour la remise et la collecte des armes détenues illégalement. Cette célébration devait prendre fin en 2020 mais compte tenu des résultats positifs qu'elle a permis aux Etats d'obtenir, elle a été prolongée pour une période de 10 ans (2021-2030).

Selon les statistiques présentées par le ministre Robert Dussey, plus de 40 millions d'armes illicites circulent toujours sur nos territoires et sont à l'origine de 500 mille morts par an.

**UNREC, mission commando** L'UNREC, créé en 1986, est placé au sein de l'Office des Nations unies pour les affaires de désarmement (ODA), dans la branche du Service du désarmement régional, et

étend son champ d'action sur toute l'Afrique. Le Service régional du désarmement exerce les responsabilités de l'ODA au niveau régional et dans une perspective régionale. Il existe deux autres centres régionaux pour le désarmement dans le monde, à Lima, au Pérou, pour l'Amérique latine et les Caraïbes et à Katmandou, au Népal, pour l'Asie et le Pacifique.

D'après Willy Nyamitwe, « Ce centre (ndlr, Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement même du désarmement, de l'initiative 'faire taire les armes' ». L'Assemblée générale a mandaté l'UNREC de fournir aux Etats membres de la région africaine, sur leur demande, un appui fonctionnel pour les initiatives qu'ils prendront et les autres efforts qu'ils feront en vue de mener dans la région une action de paix, de limitation des armements et de désarmement. De plus, l'UNREC a été mandaté pour travailler en coopération avec l'Union africaine, institution ayant succédé à l'Organisation de l'unité africaine, ainsi que de coordonner la mise en œuvre d'activités régionales en Afrique pouvant mener à la paix, au contrôle des armements et au désarmement.

L'UNREC est la seule entité régionale des Nations unies spécialisée en matière de

désarmement et de non-prolifération dans la région africaine. Sa fonction principale est d'aider les États membres à traduire en actions les décisions, les instruments et les engagements dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, aux niveaux national, sous-régional et régional.

Du fait de sa situation en Afrique, l'UNREC étudie plus particulièrement l'interconnexion entre les thèmes de la sécurité, du désarmement et du développement. Le Centre fournit un appui aux Etats membres africains et aux organisations intergouvernementales en renforçant leurs capacités et en leur fournissant l'assistance technique, juridique et matérielle nécessaire pour parvenir à la paix et à la sécurité durable. Un tableau d'art a été décidé à l'initiative par l'artiste peintre togolais, Espoir Fadou. Il s'agit de la toile du Conseil de sécurité de l'Union africaine dénommée "Couleurs pour l'amnistie" sur laquelle les membres du Conseil ont inscrit à coups de pinceau des messages de paix. Le tableau sera aménagé par l'artiste et offert aux autorités togolaises qui ont fait de la lutte contre la circulation illégale des armes, un crédo, pour un développement efficient.

**Attipoe Edem Kodjo**

# Offrez-vous la Fibre Togocom

à seulement  
**10.000 FCFA**  
et profitez du meilleur de l'internet !

**SUPER  
PROMO**



**119/888**

En agence / commercial itinérant

## La Fibre

Offre soumise à conditions.  
Frais d'accès fibre à 10.000 FCFA  
au lieu de 25.000 FCFA.  
Promo valable jusqu'au 30 septembre 2022

**Avancer. Pour vous. Pour tous.** [togocom.tg](http://togocom.tg)   



**Togocom**